



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 1	Date de la modification : 6 mars 2019
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier : ECGP-RFP-18-0735	
Titre : 2019 Enquête nationale des électeurs	
Date de clôture de la demande de proposition : 18 mars 2019 à 14h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de Ghislaine Parent	N° de tél. 819-939-2489

Part 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le 2019 Enquête nationale des électeurs qui porte le numéro ECGP-RFP-18-0735 datée du 18 février 2019 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Part 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 1

Question : Est-ce que le nombre de répondants W3 indiqué à la page 21 de 36 représente un décompte cumulatif de toutes les enquêtes réalisées dans les divers types d'échantillons ? En d'autres termes, le total du panel Web S1 de $N > = 8\ 000$ est constitué des sondages complétés de W1, W2 et W3a.

Réponse : Non, les nombres énumérés ne représentent pas un nombre cumulatif de questionnaires complétés auprès d'un échantillon particulier parmi W1, W2 et W3. Ils représentent plutôt le nombre minimum de répondants requis à la vague finale (W3) seulement. Les nombres de répondants à W1, W2 et W3 ne peuvent pas être cumulés, car le concept méthodologique est longitudinal. Le volume de répondants initial à W1 deviendra plus petit à W2 et encore plus petit à W3, du fait de l'attrition des répondants. Il incombe à l'entrepreneur d'obtenir un nombre suffisant de répondants aux vagues W1 et W2 afin de compenser cette perte et atteindre le minimum requis à W3 (par exemple, $N > = 8\ 000$ pour S1).

2.2 Question No. 2

Question : Pour le panel Web non probabiliste, l'échantillon peut-il être acheté auprès d'un fournisseur accrédité d'échantillons de panel à condition que le recrutement, la gestion de la composition, la composition démographique et les autres informations demandées soient fournis à Élections Canada ?

Réponse : Oui. L'échantillon du panel Web peut être acheté d'un fournisseur accrédité, étant entendu que l'entrepreneur demeure responsable de s'assurer qu'Élections Canada reçoit les informations nécessaires, telles que spécifiées dans la DP.

2.3 Question No. 3

Question : Élections Canada sera-t-il identifié comme commanditaire de toutes les enquêtes sur les 3 vagues ?

Réponse : Actuellement, l'intention est d'identifier Élections Canada comme commanditaire de l'enquête dans la vague de définition des points de référence (W1) et la vague postélectorale (W3), mais de ne pas identifier Élections Canada pendant la vague de la période électorale (W2).

2.4 Question No. 4

Question : Pour la recherche qualitative (groupes de discussion), une traduction simultanée est-elle requise pour l'ensemble des 15 groupes, ou uniquement pour les groupes qui auront lieu au Québec ?

Réponse : Non, il ne peut y avoir de traduction simultanée dans aucun des groupes de discussion. Les groupes doivent être organisés par langue afin que l'ensemble de l'animation et des discussions se déroule dans une seule langue officielle. Le facilitateur et le preneur de notes doivent parler couramment la langue des participants. Tous les participants devraient pouvoir participer à une conversation dans au moins l'une des deux langues officielles.

2.5 Question No. 5

Question : Élections Canada sera-t-il responsable de toutes les traductions et vérifications des questionnaires, en particulier lors des sondages de la W2?

Réponse : Oui. Élections Canada est responsable de la traduction de tous les livrables, y compris les documents de recrutement et les questionnaires, ainsi que de toute modification apportée à ces documents, y compris les changements apportés durant la W2.

2.6 Question No. 6

Question : Pour l'échantillon S1 (panel Web), les répondants peuvent-ils être membres d'un panel Web existant ou doivent-ils être recrutés en juin spécifiquement pour ce projet (création d'un panel Web personnalisé pour EC) ?

Réponse : Oui, un panel Web existant peut être utilisé pour S1, bien que de nouveaux membres doivent probablement être recrutés dans le panel afin de s'assurer que sa composition convient à ce projet.

2.7 Question No. 7

Question : Pour les échantillons probabilistes S2 et S3, les répondants doivent-ils avoir été recrutés par CA pour la première fois en juin ?

Réponse : Non. Un maximum de 50% des répondants des S2 et S3 peuvent être recrutés à l'aide d'une technique d'échantillonnage probabiliste, par exemple la CA, jusqu'à six mois avant le début du recrutement pour ce projet. La date de recrutement doit être indiquée dans la base de données. Toutes les spécifications relatives au recrutement probabiliste s'appliquent également à ces répondants.

2.8 Question No. 8

Question : Y a-t-il une marge de manœuvre pour proposer un concept méthodologique qui serait plus économique que ce qui a été prescrit dans la DP ?

Réponse : Les soumissionnaires peuvent proposer une conception méthodologique plus économique dans la mesure où elle respecte le cadre établi dans la DP, y compris les critères obligatoires et cotés. Une soumission qui ne répond pas aux critères obligatoires identifiés dans la DP sera considérée comme non recevable.

2.9 Question No. 9

Question : Y a-t-il une marge de manœuvre pour considérer un budget de plus de 700 000 \$?

Réponse : Le budget maximal disponible pour le contrat résultant de la demande de proposition est de 700 000 \$ (taxes applicables en sus). Les offres évaluées au-delà de ce montant seront considérées comme non recevables.

2.10 Question No. 10

Question : Est-il possible d'allonger la période de recrutement pour W1 ou le recrutement doit-il être complété en quatre semaines en juin ?

Réponse : Élections Canada serait disposé à envisager une courte prolongation de la période W1, dans la mesure où le soumissionnaire fournit une justification méthodologique convaincante et garantit que cela n'engagerait pas de coûts financiers additionnels inutiles.

2.11 Question No. 11

Question : Est-il possible de recevoir une prolongation d'une semaine au-delà du délai actuel du 15 mars ?

Réponse : Élections Canada accordera une prolongation à la date de clôture de la demande de proposition. En tant que telle, la demande de proposition est modifiée conformément à la section 3.1 ici-bas.

2.12 Question No. 12

Question : Est-il possible de soumettre par voie électronique ou doit-il être fourni sur papier ?

Réponse : Non, Élections Canada n'acceptera pas les propositions transmises par télécopieur ou par courrier électronique.

2.13 Question No. 13

Question : À la page 21 de 36, dans l'Annexe A, pouvez-vous confirmer que la première phrase devrait être « EC estime que l'échantillon initial, duquel seront prélevés les échantillons de probabilité (W1 et W3a)... ». Il est actuellement rédigé (W1 et W3b).

Réponse : Le texte actuel (W1 et W3b) est correct. Cette phrase fait référence aux vagues et aux échantillons pour lesquels les échantillons de probabilité vont d'abord être tirés, par exemple en utilisant CA. C'est le cas en W1 pour S2 et S3 et en W3b, pour l'échantillon probabiliste séparé qui ne fait pas partie du plan longitudinal. Il convient de rappeler que l'échantillon initial ne doit pas être confondu avec le nombre de répondants lors de la première vague de collecte des données.

Part 3. Modifications

3.1 Modification de la page de couverture (date de clôture de la demande de proposition)

La date de clôture de la demande de proposition est par la présente modifiée pour se lire dans son intégralité comme suit:

18 mars 2019 à 14h (heure de Gatineau)